

---

**DOSSIER  
DE PRESSE**

---

**18 AOÛT 2014**

---

---

**ENQUÊTE  
SUR LE COÛT  
DE LA VIE  
ETUDIANTE**

---

---

**CONTACT PRESSE**

---

LISA RIBEAUD  
06 15 86 43 41  
lribeaud@unef.fr  
presse@unef.fr

---

**unef**  
le syndicat étudiant



# SOMMAIRE

---

■ Les principaux chiffres	5
■ Edito	6
■ Les principales augmentations	7
■ Les 10 villes universitaires les plus chères	9
■ L'évolution du coût de la vie depuis 3 ans	10
■ Les conséquences de la précarité chez les étudiants	11
■ Les revendications de l'UNEF	13
■ Méthodes et sources	14

# LES PRINCIPAUX CHIFFRES

**+2%**  
**C'EST L'AUG-  
MENTATION  
DU COÛT DE  
LA VIE ÉTU-  
DIANTE POUR  
L'ANNÉE  
2014-2015**

**+ 3,1%**

C'est l'augmentation des loyers en Ile-de-France, 2% en région

**+ 2,9%**

C'est l'augmentation du coût des transports en Ile-de-France, 1,7% en région

**10% à 14%**

C'est l'augmentation des charges locatives selon les types de logement

**+ 55%**

C'est la part du budget qu'un étudiant consacre au logement

**100 000**

C'est le nombre d'étudiants qui dépendent d'un foyer en dessous de revenu médian, mais qui sont exclus du système de bourses

**43% à 48%**

C'est l'évolution entre 2011 et 2014 du coût d'une année d'étude par rapport au revenu médian

**40% à 51%**

C'est l'évolution entre 2011 et 2014 du pourcentage d'étudiants salariés qui considèrent leur activité indispensable pour vivre

**- 110euros**

C'est la somme qu'un boursier échelon 7 perdra cette année à cause du gel des bourses à la rentrée

## Le coût de la vie étudiante augmente à la rentrée

Comme chaque année, l'UNEF publie son enquête sur le coût de la vie étudiante pour l'année universitaire à venir. **Les dépenses des étudiants augmentent de 2%** par rapport à la précédente rentrée, un chiffre quatre fois supérieur à l'inflation sur l'année écoulée.

## L'augmentation des loyers et des frais obligatoires pèse dans le budget des étudiants

Les loyers des petites surfaces occupées par les étudiants continuent leur hausse : **3,1% à Paris et 2% en province**. Elle est accompagnée d'une envolée **des charges locatives de 10% à 14%** selon le type de logement.

Les frais obligatoires (frais d'inscription, cotisation à la sécurité sociale étudiante et ticket de restauration universitaire) sont également **en augmentation entre 0,5% à 1,6% cette année**.

## Gel des bourses : un coup dur pour le pouvoir d'achat

Pour la première fois depuis le début du quinquennat, le montant des bourses sera gelé pour la rentrée. A cause de cette les les **640 000 boursiers veront leur pouvoir d'achat entamé par l'inflation**.

## Depuis le début du quinquennat, le coût de la vie a augmenté pour la majorité des étudiants

Cette année, l'UNEF a calculé l'évolution du coût de la vie pour différents profils d'étudiants depuis la rentrée 2012.

Les 160 000 étudiants qui ont bénéficié de la réforme des bourses ont vu **leur pouvoir d'achat augmenter de 7,4%**. L'investissement de 200 millions d'euros entre 2013 et 2014 a permis de créer les échelons 0 bis (1 000 euros par an) et 7 (5 500 euros par an).

En revanche, les 485 000 boursiers qui n'ont pas profité de la réforme (les échelons de 1 à 6) ont vu **leur pouvoir d'achat reculer de 5,5%** principalement à cause de la faible revalorisation de leurs aides.

Les 1 660 000 étudiants non boursiers ont également vu leur situation se dégrader. **Ils ont subi une hausse du coût de la vie de 3,6%** car aucune aide n'a compensé l'augmentation de leurs dépenses, principalement le logement.

## Les conséquences de la précarité : salariat étudiant et dépendance familiale

En 2011, les dépenses moyennes d'un étudiant décohabitant représentaient 43% du revenu médian. **En 2014, ce montant grimpe à 799 euros par mois** et représente 48% du revenu médian. Le recours à la famille pour financer les études est donc de plus en plus difficile.

**Sur la même période, la nature du salariat étudiant s'est dégradée.** Parmi la moitié des étudiants qui travaillent pendant l'année universitaire, la proportion de ceux qui considèrent leur activité comme indispensable pour vivre est passée de 40 à 51%.

## Le gouvernement doit poursuivre la réforme des bourses

**Revaloriser les bourses de 2% dès la rentrée est la première mesure que doit prendre le gouvernement** pour que la hausse du coût des études n'empêche pas davantage de jeunes d'accéder à l'enseignement supérieur.

C'est également à la rentrée prochaine que le gouvernement sera attendu par les étudiants. 73% d'entre eux sont exclus du système de bourses, en particulier 100 000 dont le revenu des parents est pourtant inférieur au revenu médian. **L'UNEF exige une augmentation du nombre de boursiers dès la rentrée prochaine pour permettre à ces 100 000 étudiants de bénéficier d'une bourse échelon 0 bis.**

Le montant maximum d'une bourse (5 500 euros par an) est loin de couvrir le coût des études alors même qu'il concerne les étudiants qui n'ont accès à quasiment aucune ressource familiale. **L'UNEF exige une augmentation de 50 euros par mois de la bourse maximum dès la rentrée prochaine pour atteindre le niveau d'un RSA.**

Il reste encore deux rentrées à François Hollande pour investir dans le système de bourses et tenir son engagement d'allocation d'autonomie. **Les revendications de l'UNEF représentent un investissement de 200 millions d'euros.** L'austérité budgétaire ne doit pas empêcher de faire reculer la précarité étudiante, un objectif indispensable pour mieux former les nouvelles générations.



# + 2 % : LES PRINCIPALES AUGMENTATIONS

## LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE AUGMENTE 4 FOIS PLUS QUE L'INFLATION

L'année universitaire coûtera plus cher à un étudiant. Cela représente **une augmentation de 2% par rapport à l'année 2013-2014**. Cette hausse est principalement le résultat de l'augmentation des loyers et des frais obligatoires.

L'augmentation du coût de la vie est calculée en fonction de l'évolution du reste à charge (les dépenses des étudiants moins les aides publiques) de profils d'étudiants pondérés en fonction de leur représentativité.

Augmentation du cout de la vie étudiante à la rentrée				
Situation	Boursier échelon 6-7 en province	Non boursier en master a Paris	Non boursier en master vivant chez ses parents	Boursier échelon 6-7 en cité U au CROUS
Reste a charge	422,76 €	304,73 €	372,64 €	220,45 €
Augmentation des dépenses mensuelles	3,4%	2,7%	0,9%	2,6%
Augmentation moyenne du cout de la vie	2,0 %			

## LE GOUVERNEMENT POURSUIT L'AUGMENTATION DES DEPENSES OBLIGATOIRES

Cette année les dépenses obligatoires (frais d'inscriptions, cotisation à la securite sociale, restauration universitaire) contiennent d'augmenter.

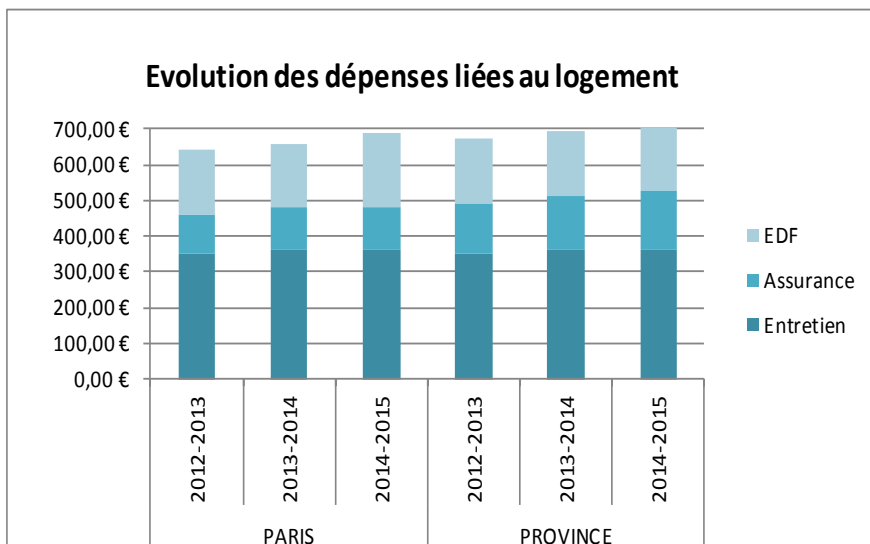
Cela porte leur augmentation à plus de 37 %. En 2002 les dépenses obligatoires s'élevaient à 669 euros pour un étudiant en licence contre 914,10 euros aujourd'hui.

		2013-2014	2014-2015	Evolution 14/15
Frais inscriptions	Licence	183 €	184 €	0,5
	Master	254 €	256 €	0,8 %
	Doctorat	388 €	391 €	0,8 %
	Ingénieur	606 €	610 €	0,7 %
Médecine préventive		5,10 €	5,10 €	0,0 %
Cotisation à la sécurité sociale		211 €	213 €	0,9 %
Restauration universitaire (160 repas)		504 €	512 €	1,6 %

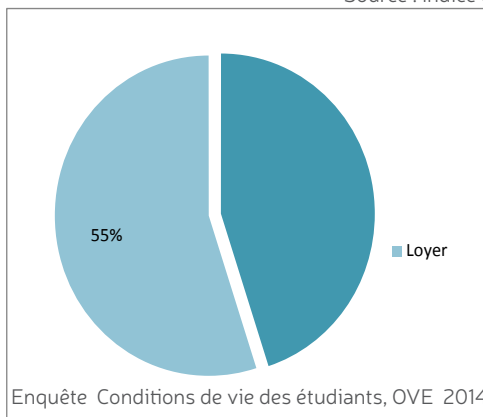
## LES LOYERS DES PETITES SURFACES ET LES CHARGES LOCATIVES CONTINUENT LEUR HAUSSE

L'augmentation du coût de la vie étudiante est principalement tirée par les loyers des petites surfaces, en **hausse de 2% en province et de 3,1% en région parisienne**. Les charges locatives connaissent une hausse encore plus forte, de 10 à 14%.

La déconnexion entre l'augmentation des loyers et celle des aides pour le logement pénalise le pouvoir d'achat des étudiants. L'année prochaine, **les aides au logement seront seulement revalorisées à hauteur de l'inflation (+0,5%)**. C'est un décrochage supplémentaire après dix ans d'augmentation des aides au logement deux fois plus faible que celle des loyers.



Source : indice des prix à la consommation, juillet 2014, INSEE



**55 %, c'est la part que le loyer représente dans le budget d'un étudiant**

**424 euros c'est le loyer moyen en province**

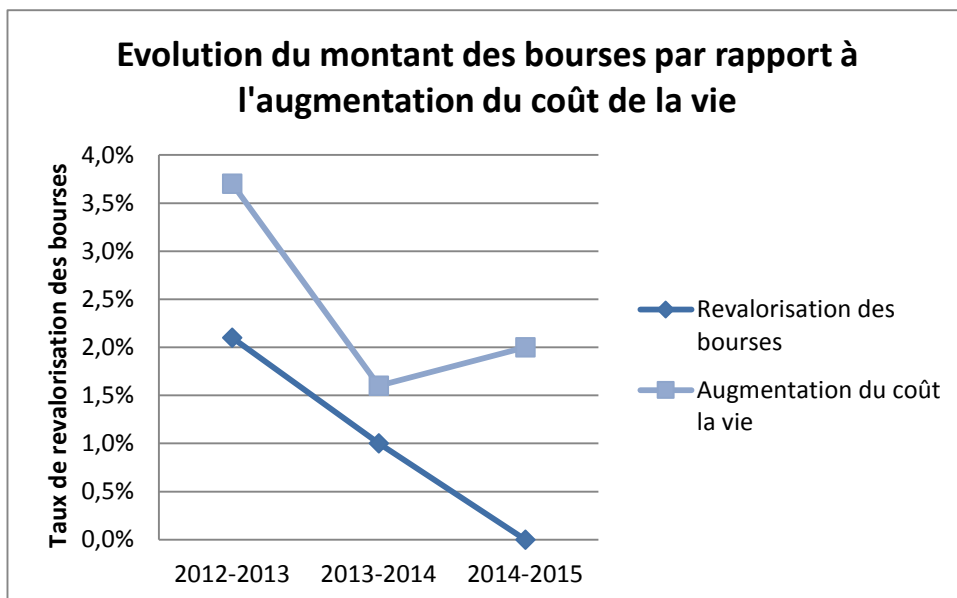
**795 euros c'est le loyer moyen à Paris**

Enquête Conditions de vie des étudiants, OVE 2014

## LE GEL DES AIDES RISQUE DE PROVOQUER UN DÉCROCHAGE DU POUVOIR D'ACHAT DES BOURSIERS

Dans le cadre du plan d'économie de 50 milliards, le Premier Ministre a annoncé le gel des prestations sociales dont font partie les bourses étudiantes. Le gouvernement a depuis fait marche arrière sur certaines aides (les aides au logement ou les minima sociaux par exemple), mais il continue de considérer que les étudiants boursiers ont les moyens de financer l'austérité. **Le gel des bourses fera perdre 110 euros par an à un boursier de l'échelon 7.**

**Une revalorisation des bourses en chute libre depuis 3 rentrées**



# LES 10 VILLES UNIVERSITAIRES LES PLUS CHERES

L'addition du coût des transports et du logement par an (les deux principaux postes de dépense qui varient) permet de faire un classement des villes universitaires en fonction du coût de la vie étudiante. Paris est largement en tête de classement devant les grandes métropoles.

Classement	Ville	TRANSPORTS	LOYERS
1	Paris	461,90 €	9 540 €
2	Lyon	288,00 €	5 964 €
3	Marseille	220,00 €	5 676 €
4	Bordeaux	210,00 €	5 640 €
5	Lille	238,00 €	5 604 €
6	Montpellier	196,00 €	5 604 €
7	Strasbourg	232,00 €	5 256 €
8	Toulouse	100,00 €	5 304 €
9	Grenoble	216,80 €	5 028 €
10	Amiens	195,60 €	5 016 €



# L'ÉVOLUTION DU COÛT DE LA VIE DEPUIS 3 ANS

## ÉTUDE SUR 3 PROFILS D'ÉTUDIANTS

Evolution du reste à charge entre 2011 et 2014 selon 3 profils d'étudiants		
	Nombre d'étudiants concernés	Evolution du reste à charge en%
Boursiers bénéficiaires de la réforme	160 000	-7,4
Boursiers non bénéficiaires de la réforme	485 000	5,5
Non boursier	1 660 000	3,6

**Boursiers bénéficiaires de la réforme (échelon 0 bis et 7) :** L'investissement dans le système d'aide sociale permet d'améliorer significativement le pouvoir d'achat de ces étudiants et donc de favoriser leur accès à l'enseignement supérieur et leur réussite.

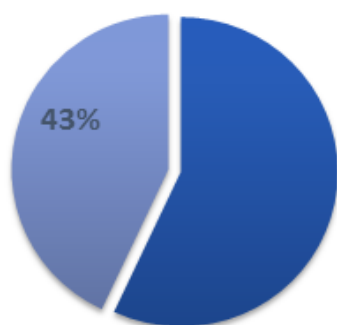
**Boursier non bénéficiaire de la réforme (échelon 1 à 6) :** Les étudiants boursiers qui ne sont pas concernés par la réforme ont vu leur pouvoir d'achat nettement diminuer. La revalorisation de leurs bourses n'a pas suivi la hausse de leurs dépenses, en particulier pour cette rentrée où leurs aides seront gelées.

**Non-boursiers :** Ils sont encore 72% des étudiants à être exclus du système de bourses et à subir de plein fouet l'augmentation du coût de la vie. Parmi eux, 100 000 étudiants sont issus d'un foyer dont les revenus sont inférieurs au revenu médian.

# Les conséquences de la précarité chez les étudiants

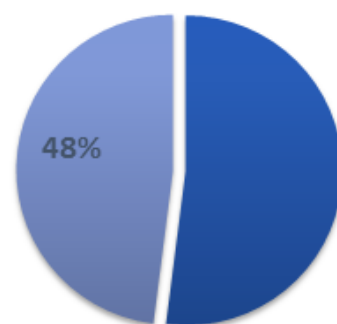
## LE COÛT DES ÉTUDES INSOUTENABLE POUR LES CLASSES MOYENNES

En 2011, le coût des études par rapport au revenu médian d'une famille



Entre 2011 et 2014, le budget mensuel d'un étudiant décohabitant est passé de 738 euros à 799 euros.

En 2014, le coût des études par rapport au revenu médian d'une famille



La part du budget de l'étudiant décohabitant par rapport au revenu médian s'accroît entre 2011 et 2014. La crise économique et l'augmentation du coût des études rend de plus en plus difficile pour les familles de financer les études de leurs enfants.

## LE SALARIAT ÉTUDIANT S'INTENSIFIE

Le renforcement du salariat étudiant est une conséquence directe des difficultés des familles à financer les études. Les étudiants sont toujours un sur deux à avoir une activité salariée pendant l'année universitaire, mais les conditions de cette activité se sont dégradées.

### Un salariat étudiant d'avantage chronophage

Temps de travail des étudiants salariés

	2006	2011	2014
Moins d'un mi-temps	57%	51,2%	50,7%
Mi-temps	24,5%	20,4%	19,7%
Temps plein	18,5%	28,4%	29,6%

Enquêtes Conditions de vie des étudiants, OVE publiées en 2006, 2011, 2014

## Un salariat d'avantage subit

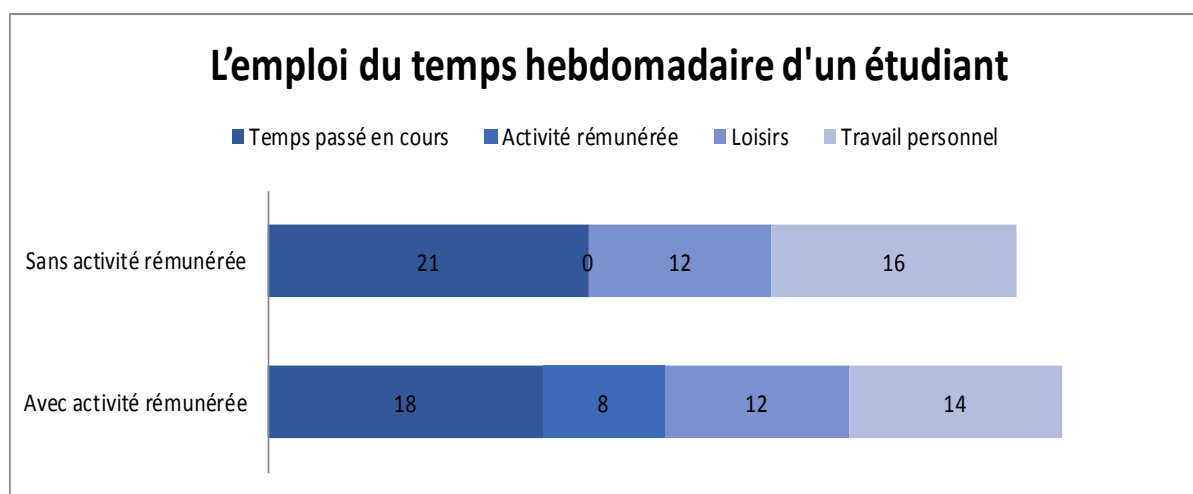
Motivation du salariat étudiant	2011	2014
Indispensable pour vivre	40%	51,30%
Moyen d'être indépendant vis-à-vis de leurs parents	41%	58,20%
Parce que les études laissent du temps libre	24%	17,60%

Enquêtes Conditions de vie de étudiants, OVE publiées en 2006, 2011, 2014

## Le salariat favorise l'échec

Le salariat étudiant diminue le temps de présence en cours et de travail personnel, pourtant déterminant pour la réussite universitaire. Le taux d'échec des étudiants salariés au moins un mi-temps et plus important de 29%.

	Etudiant Salarié	Etudiant Non salarié
Temps consacré aux études	32 heures	37 heures



Enquête Conditions de vie des étudiants, OVE 2014

# LES REVENDICATIONS DE L'UNEF

Depuis le début du quinquennat, l'investissement de 200 millions d'euros dans le système d'aide sociale a permis d'améliorer le quotidien de 160 000 étudiants. Cet investissement doit se poursuivre dans les années à venir pour que la promesse d'allocation d'autonomie de François Hollande ne reste pas lettre morte.

L'UNEF appelle le gouvernement à poursuivre son action pour que les étudiants accèdent à l'autonomie autour de 3 chantiers :

## **UNE REVALORISATION DES BOURSES EN URGENCE**

Revaloriser les bourses en fonction de l'augmentation du coût de la vie (2%) dès la rentrée représente un investissement de 36 millions d'euros et permet d'éviter un décrochage du pouvoir d'achat des boursiers.

## **UN NOUVEL INVESTISSEMENT POUR LA PROCHAINE RENTRÉE**

Les 100 000 étudiants dont le revenu du foyer est inférieur au revenu médian doivent accéder à une bourse échelon 0 bis (1000 euros par an). C'est un investissement de 140 millions dans le système d'aide sociale.

Les 40 000 étudiants qui touchent la bourse maximale (échelon 7 d'un montant de 5500 euros) doivent bénéficier d'une augmentation de 500 euro de leur aide pour atteindre le niveau d'un RSA. Cet investissement représente 20 millions d'euros.

## **UN PLAN D'ACTION POUR LE LOGEMENT ÉTUDIANT**

L'objectif de 40 000 constructions de logements étudiants doit être atteint. 8 500 ont déjà été livrés, mais la visibilité sur les financements pour 2016 et 2017 n'est pas assurée. Le service public des CROUS doit être financé à la hauteur de ses besoins pour atteindre cet objectif.

L'application de l'encadrement des loyers et l'exonération de la taxe d'habitation pour les étudiants doivent permettre de préserver le pouvoir d'achat des étudiants dans le parc locatif privé.

# Méthodes et sources

---

## RESSOURCES DES ÉTUDIANTS

Le montant annuel des aides aux logements et le barème des bourses sur critères sociaux sont fournis par la Caisse des Affaires Familiales et par le CNOUS.

## DÉPENSES DES ÉTUDIANTS

### Frais obligatoires

Les frais obligatoires (d'inscription, de sécurité sociale et de médecine préventive) sont fixés chaque année par décret par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### Logement

L'évolution des dépenses de loyers se base selon les données compilées par le site locService.

## SALARIAT ÉTUDIANT

Les données sur le salariat étudiant proviennent des enquêtes, 2006, 2011 et 2014 de l'OVE

## Transports

Les dépenses de transport en régions correspondent au coût moyen d'une carte d'abonnement annuelle. Celles en région parisienne sont basées sur le prix de la carte Imagin'R (3 zones).

### Dépenses de transport en régions

Ville	Tarifs 14/15	
	Non boursier	Boursiers
Amiens	195,60 €	195,60 €
Bordeaux	210,00 €	210,00 €
Brest	333,60 €	333,60 €
Clermont	256,80 €	256,80 €
Dijon	291,40 €	291,40 €
Grenoble	216,80 €	216,80 €
Lille	238,00 €	153,00 €
Lyon	288,00 €	288,00 €
Marseille	220,00 €	220,00 €
Metz	229,50 €	184,50 €
Montpellier	196,00 €	196,00 €
Nantes	250,00 €	250,00 €
Orléans	258,00 €	258,00 €
Poitiers	199,90 €	199,90 €
Rennes	310,00 €	310,00 €
Strasbourg	232,00 €	232,00 €
Toulouse	100,00 €	100,00 €
Tours	330,00 €	330,00 €
<b>Tarif moyen</b>	<b>241,98 €</b>	<b>234,76 €</b>

### Evolution du coût de la carte Imagin'R

Carte Imagin'R (zones 1 à 3)					
Année	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Tarif annuel	414,20 €	425,30 €	435,80 €	448,70 €	461,90 €
<b>Augmentation 2010-2014 : +11,52%</b>					

## AUTRES DÉPENSES

Les autres augmentations hors frais obligatoires, loyers et transports sont calculés selon l'indice des prix à la consommation de l'INSEE pour chaque poste de dépense

Les frais de mutuelle correspondent à une formule standard « Tous soins » de la LMDE, première mutuelle étudiante.

Enfin, le coût des repas en restaurant universitaire est calculé sur 160 repas annuels. Le prix du ticket au RU est fixé et communiqué par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il a été augmenté de 5 centimes d'euros à 3,20€, soit une hausse de 1,6% par rapport à 2013.

Le montant total des dépenses moyenne d'un étudiant est issu des enquêtes de l'OVE publiées en 2011 et 2014

## CALCUL DE L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE

### Ciblage des postes de dépenses

<b>Frais d'inscription</b>	<b>Charges locatives (dont EDF et assurance habitation)</b>
<b>Sécurité sociale</b>	<b>Frais d'agence</b>
<b>Mutuelle</b>	<b>Taxes et redevance</b>
<b>Médecine préventive</b>	<b>Transports</b>
<b>Restaurant universitaire</b>	<b>Habillement</b>
<b>Alimentation (hors repas au RU)</b>	<b>Livres</b>
<b>Produits d'entretien et d'hygiène</b>	<b>Téléphone</b>
<b>Logement</b>	<b>Internet</b>
<b>Loisirs</b>	

Définir les profils étudiants  
dont  
le pouvoir d'achat n'est  
pas le même

**Niveau de ressources :**

Boursiers / Non Boursiers

**Niveau de dépenses :**

Boursiers / Non boursiers : exonérés des frais obligatoires  
Cohabitants / Décohabitants  
Paris / Régions  
Licence / Master

**Nous définissons ainsi 4 profils étudiants :**

-Un étudiant non boursier en Master à Paris : ses dépenses les plus élevées alors que ses ressources sont presque inexistantes, il ne peut toucher que les APL

-Un étudiant boursier logé en cité-U au CROUS : ses dépenses sont les moins élevées, et il dispose des ressources de ses bourses et des APL

-Un étudiant boursier en régions : situation intermédiaire: ses dépenses sont relativement faibles et il dispose des ressources de ses bourses et des APL

-Un étudiant non boursier en Master qui habite chez ses parents : situation intermédiaire : ses dépenses sont peu élevées, mais il ne dispose d'aucune ressource propre

**Nous calculons tout d'abord l'évolution des dépenses entre une année N et N-1 et donc l'évolution du coût de la vie pour chaque profil. Le coût de la vie moyen est pondéré selon la représentativité de chacun des profils.**



## DÉTAIL DU PANIER SOCIAL ÉTUDIANT

		Nombre d'étudiants concernés	Reste à charge 2013	Budget total 2014
Situation	Boursier échelon 6 en province	42461	208 275 426 €	215 412 045 €
	Boursier échelon 6 en cité universitaire	20321	52 395 654 €	53 757 903 €
	Non boursier à paris, dans un logement indépendant	65831	1 004 058 981 €	1 030 700 338 €
	Etudiant non boursier vivant chez ses parents	201052	890 859 401 €	899 038 951 €
<b>Total de l'échantillon</b>		329665	2 155 589 463 €	2 198 909 237 €
<b>Reste à charge annuel moyen</b>			6 539 €	6 670 €
<b>Augmentation du coût de la vie</b>		<b>2,0%</b>		

## ANNEXE 1 : DÉTAIL DES ÉVOLUTIONS PAR POSTES DE DÉPENSE D'UN ÉTUDIANT

Situation	Boursier échelon 6 en licence en province	Non boursier en licence à Paris	Non boursier en Licence habitant chez ses parents	Boursier échelon 6 en CU au CROUS	Boursier Echelon 6 en licence en province	Non boursier en Licence à Paris	Non boursier en Licence habitant chez ses parents	Boursier échelon 6 en CU au CROUS
<b>DEPENSES</b>	<b>2013-2014</b>			<b>2014-2015</b>				
Frais d'inscription	0,00 €	183,00 €	183,00 €	0,00 €	0,00 €	184,00 €	184,00 €	0,00 €
Sécurité sociale	0,00 €	211,00 €	211,00 €	0,00 €	0,00 €	213,00 €	213,00 €	0,00 €
Mutuelle	225,00 €	225,00 €	225,00 €	225,00 €	228,00 €	228,00 €	228,00 €	228,00 €
MPU	5,10 €	5,10 €	5,10 €	5,10 €	5,10 €	5,10 €	5,10 €	5,10 €
160 repas U	504,00 €	504,00 €	504,00 €	504,00 €	512,00 €	512,00 €	512,00 €	512,00 €
Alimentation	3 142,28 €	3 493,78 €	1 585,30 €	3 142,28 €	3 139,14 €	3 490,29 €	1 583,71 €	3 139,14 €
Produits d'entretien et hygiène	363,24 €	363,24 €	0,00 €	363,24 €	360,70 €	360,70 €	0,00 €	360,70 €
Logement	4 980,00 €	9 240,00 €	0,00 €	3 145,30 €	5 088,00 €	9 540,00 €	0,00 €	3 164,17 €
Charges locatives	295,82 €	329,33 €	0,00 €	218,82 €	325,91 €	376,21 €	0,00 €	246,00 €
Taxes et redevance	131,00 €	131,00 €	0,00 €	131,00 €	133,00 €	133,00 €	0,00 €	133,00 €
Frais d'agence	415,00 €	770,00 €	0,00 €	0,00 €	424,00 €	795,00 €	0,00 €	0,00 €
Transports	230,74 €	448,70 €	448,70 €	230,74 €	234,76 €	461,90 €	461,90 €	234,76 €
Habillement	258,65 €	258,65 €	258,65 €	258,65 €	254,77 €	254,77 €	254,77 €	254,77 €
Livres	217,76 €	217,76 €	217,76 €	217,76 €	219,94 €	219,94 €	219,94 €	219,94 €
Téléphone	302,88 €	302,88 €	302,88 €	302,88 €	308,88 €	308,88 €	308,88 €	308,88 €
Internet	279,03 €	279,03 €	0,00 €	279,03 €	284,61 €	284,61 €	0,00 €	284,61 €
Loisirs	489,60 €	489,60 €	489,60 €	489,60 €	500,37 €	500,37 €	500,37 €	500,37 €
<b>RESSOURCES</b>	<b>2013-2014</b>			<b>2014-2015</b>				
Aides annuelles	<b>6 935,00 €</b>	<b>2 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 935,00 €</b>	<b>6 946,00 €</b>	<b>2 211,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 946,00 €</b>

## ANNEXE 2: ÉVOLUTION DES LOYERS EN RÉGIONS ET À PARIS

Ville	Loyer mensuel moyen 2014	Loyer mensuel moyen 2013	Evolution en %
Poitier	317 €	309 €	2,41
Brest	320 €	318 €	0,73
Le Mans	326 €	328 €	-0,50
Limoges	344 €	324 €	5,72
Angers	347 €	341 €	1,61
Pau	356 €	351 €	1,36
Saint-Etienne	358 €	337 €	5,74
Besançon	361 €	354 €	1,96
Clermont-Ferrand	361 €	361 €	0,01
Nîmes	370 €	372 €	-0,50
Caen	371 €	380 €	-2,52
Le Havre	378 €	376 €	0,45
Tours	380 €	368 €	3,22
Nancy	384 €	379 €	1,32
Dijon	386 €	382 €	1,04
Orléans	387 €	375 €	3,06
Metz	388 €	372 €	4,18
Rennes	391 €	380 €	2,91
Reims	392 €	390 €	0,44
Rouen	399 €	404 €	-1,21
Nantes	401 €	394 €	1,81
Amiens	418 €	392 €	6,11
Grenoble	419 €	422 €	-0,71
Strasbourg	438 €	430 €	1,89
Toulouse	442 €	431 €	2,50
La Rochelle	455 €	450 €	1,11
Montpellier	467 €	450 €	3,58
Lille	467 €	464 €	0,69
Bordeaux	470 €	450 €	4,34
Marseille	473 €	473 €	0,03
Lyon	497 €	476 €	4,17
Nice	555 €	545 €	1,85
<b>Moyenne en régions</b>	<b>424€</b>	<b>415 €</b>	<b>2</b>
<b>Paris</b>	<b>795 €</b>	<b>770 €</b>	<b>3,10</b>

### ANNEXE 3: EVOLUTION DES DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT

	PARIS			PROVINCE		
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2012-2013	2013-2014	2014-2015
<b>Loyer</b>	9 130,43 €	9 240,00 €	9 540,00 €	4 916,09 €	4 980,00 €	5 088,00 €
Entretien	353,00 €	363,24 €	360,70 €	353,00 €	363,24 €	360,70 €
Assurance	108,55 €	115,82 €	118,91 €	139,95 €	149,33 €	169,21 €
EDF	177,83 €	180,00 €	207,00 €	177,83 €	180,00 €	207,00 €
<b>Dépenses liées au logement</b>	639,38 €	659,06 €	686,61 €	670,78 €	692,57 €	736,91 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>9 769,81 €</b>	<b>9 899,06 €</b>	<b>10 226,61 €</b>	<b>5 586,87 €</b>	<b>5 672,57 €</b>	<b>5 824,91 €</b>
<b>Montant moyen des APL</b>	2 180,00 €	2 200,00 €	2 211,00 €	2 180,00 €	2 200,00 €	2 211,00 €
<b>Reste à charge annuel</b>	7 589,81 €	7 699,06 €	8 015,61 €	3 406,87 €	3 472,57 €	3 613,91 €
<b>Reste à charge mensuel</b>	<b>632,48 €</b>	<b>641,59 €</b>	<b>667,97 €</b>	<b>283,91 €</b>	<b>289,38 €</b>	<b>301,16 €</b>



# QU'EST CE QUE L'UNEF ?

L'union Nationale des Etudiants de France est la première organisation de jeunesse de France. Seul syndicat présent dans tous les établissements d'enseignement supérieur, l'UNEF est un acteur incontournable dans le paysage universitaire. Indépendante des partis politiques comme des gouvernements, l'UNEF intervient pour informer, défendre et représenter les étudiants.

## L'UNEF : LE SYNDICAT ÉTUDIANT

Présente sur l'ensemble des Universités de France, l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) est la première organisation syndicale étudiante. Indépendante des partis politiques, elle fonde son engagement autour de la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants.

## POUR L'ÉGALITÉ, CONTRE LES DISCRIMINATIONS !

L'UNEF intervient pour défendre l'égalité de tous face au savoir aussi bien en terme d'accès qu'en terme de réussite concrète de chacun et chacune. Pour cela, nous défendons l'idée d'une université démocratisée, gratuite, laïque et métissée dans le cadre d'un véritable service public de l'enseignement supérieur.

## S'INFORMER

Connaître ses droits, c'est pouvoir les défendre. C'est pourquoi l'UNEF organise pour ses adhérents des réunions d'information sur le fonctionnement de l'université, les modalités d'examens et de passage dans l'année supérieure... ceci dès la rentrée et tout au long de l'année. En plus, chaque adhérent reçoit le mensuel Étudiants de France, qui rassemble toute l'actualité universitaire, les réformes en cours, les droits nouveaux, les mobilisations...

## DÉFENDRE NOS DROITS

Seul le syndicat étudiant, l'UNEF défend les droits des étudiants au quotidien. Obtention d'une bourse, d'un logement au CROUS, règlement d'un problème d'examen..., l'action collective nous permet de faire respecter nos droits et d'en gagner de nouveaux.

## LA SOLIDARITÉ À L'UNIVERSITÉ

L'UNEF, par le biais de ses coopératives est présente pour organiser de façon concrète la solidarité à l'université (bourse aux livres, photocopies, carte de réduction et de service ISIC ...) mais aussi pour animer la vie des campus en organisant des conférences, des initiatives culturelles...

## S'ENGAGER SUR DES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

En tant qu'étudiants, nous voulons intervenir sur des sujets de société: lutte contre l'extrême droite, lutte pour les droits des femmes, contre la mondialisation libérale...